

TAHIRY⁵⁶ online



INVITE DE L'ECO

Lantoniaina RASOLOELISON

Ministre de l'Eau, de l'Energie
et des Hydrocarbures

p.06

FOCUS

Mise en place de la comptabilité
de droits constatés :

Le Trésor Public est sur la bonne voie

p.09



SOMMAIRE

L'ERE NUMERIQUE...

Notre bulletin Tahiry N°56 inaugure la version online du bulletin d'information et de liaison du Trésor Public. Pendant cinq ans, les lecteurs ont pu recevoir le bulletin Tahiry en version papier. La volonté d'utiliser de manière optimale les nouvelles technologies et la recherche de l'efficacité ont amené le Trésor Public à adopter à partir de ce numéro la version uniquement en ligne. En effet, à l'ère de la modernisation et du numérique, l'utilisation du papier est appelée à être considérablement réduite (coût d'impression, problème d'archivage, difficulté d'acheminement et de distribution, paramètre temps), les nouvelles technologies constituent ainsi une alternative.

Certains se diront que la communication institutionnelle n'a plus sa place dans la société d'aujourd'hui. Chaque individu fait de la communication, s'improvise photographe ou journaliste. Avec l'avènement des réseaux sociaux et son utilisation massive, le partage d'informations est effectué en temps réel, sans tenir compte des frontières, la communication devient plus facile. Mais, revers de la médaille : pour combler cette addiction à donner et à recevoir encore plus d'informations, la réflexion, l'analyse et le filtrage des informations publiées tendent à disparaître au risque de nuire à la réputation et à l'image d'un individu ou d'une institution, ou de donner une opinion erronée sur une situation ou un fait donné.

Le Trésor Public reconnaît l'utilité et les avantages apportés par les réseaux sociaux. C'est un outil d'information rapide qui favorise les échanges et l'interaction des citoyens. Mais il réitère que les analyses approfondies, les explications et les précisions sont indispensables dans l'appréciation des informations non traitées qui fusent de partout.

La ligne éditoriale de Tahiry ne change pas. Il apportera toujours un regard objectif sur les réalités du Trésor Public, de l'Administration, du pays et même du monde. Vous y retrouverez ses rubriques habituelles ainsi que de nouvelles. A travers « En Profondeur » et « Être », le Trésor Public expliquera les côtés techniques de ses attributions, les nouvelles mesures prises et les difficultés rencontrées dans l'exercice de ses missions. Les actualités du Trésor Public seront traitées avec plus d'analyses dans la rubrique « Focus ».

Les rubriques « Tsiahy », « Chronique », « Ny vahinintsika » et « L'invité de l'économie », qui caractérisaient notre bulletin ont toujours leur place dans cette version en ligne. L'éducation civique fera quant à elle son entrée par la rubrique « Fahaizamiaina ». Fahaizamiaina sera un rappel du savoir-vivre qui semble ne plus être d'actualité dans la société d'aujourd'hui, mais qui reste pourtant une des bases de l'évolution positive, surtout pour un pays comme Madagascar. Pour améliorer notre quotidien, Tahiry continuera également de partager les astuces dans tous les domaines.

Tahiry entre dans l'ère numérique mais il reste fidèle à ses objectifs originels: informer, sensibiliser, éduquer, sans oublier le confort de lecture et le style de rédaction qui lui ont toujours été reconnus.

Landy Andriamializafy

P. 06 **INVITÉ DE L'ÉCO | Lantoniaina RASOLOELISON**
Ministre de l'Eau, de l'Energie et des Hydrocarbures
« Certes le constat est amer...Il est temps de résoudre les problèmes »

P. 09 **FOCUS | Mise en place de la comptabilité de droits constatés : Le Trésor Public est sur la bonne voie**

P. 12 **EN PROFONDEUR | Trésorerie Principale InterCommunale Bongatsara : Effectivité de la politique de proximité**

P. 16 **VAHININTSIKA | Diabolana RANDRIAMAROMANANA,**
Agent Comptable Central du Trésor et de la Dette Publique
« Nanamarika ahy tokoa ny fivoaran'ny Tahirimbolam-panjakana ! »

P. 18 **ÊTRE | Responsable de la Centralisation et de la consolidation des comptabilités des postes comptables supérieurs au sein de l'ACCTDP**

TAHIRY ONLINE

Directeur de Publication
Pierre-Jean FENO

Rédacteur en Chef :
Landy ANDRIAMIALIZAFY

Membres du Comité de rédaction :
Rivolala RANDRIANARIFIDY,
Judicaëlle SARALEA,
Diamondra RABETOKOTANY,
Voasary RAONIZAFINARIVO

Graphic Designer / Photographers :
iAko RANDRIANARIVELO,
Mparany RAMANANARIVO,
Hery RAMANANTSOA

Intégrateur Web
Patrick HARIMISA,
Njiva RAZANABOLOLONA

©MFB/SG/DGT/SCRIP 2017

“ Ensemble, oeuvrons pour une meilleure inclusion financière”



Seulement 12% des adultes sont bancarisés à Madagascar, d'après l'Enquête FINSCOPE 2016. Ce faible taux de bancarisation est le reflet de la méconnaissance du grand public du monde financier et des services financiers qui lui sont destinés. Conscient de cette forte exclusion financière de la population, le Trésor Public a décidé d'inclure la promotion de l'inclusion financière dans ses priorités. Un de ses rôles encore méconnu des citoyens.

L'exclusion financière est le résultat d'une carence en matière d'éducation financière. En effet, on nous a souvent appris comment gagner notre vie mais rarement la manière de gérer ce qu'on gagne. Or, l'éducation financière nous permet d'avoir des connaissances de base sur les produits et services financiers (assurance, banque, micro-finance, épargne, crédit), connaissances nous permettant par la suite de faire des choix dans le domaine financier et d'utiliser efficacement les services offerts par les établissements bancaires et institutions de micro-finances.

La culture financière doit de ce fait s'acquérir dès le plus jeune âge. C'est pourquoi les campagnes d'éducation financière s'inscrivent aujourd'hui dans nos actions prioritaires au sein du Trésor public. Une priorisation qui nous a permis de sensibiliser plus de 4000 jeunes et enfants à travers l'organisation du « Global Money Week » ou « Semaine mondiale de l'argent » en mars 2017. « Comment gérer le budget », « Quels sont les différents services offerts par les établissements bancaires et institutions de micro-finances », « Prioriser l'utile à l'agréable selon l'adage « Ny mahaso aloha vao ny mahafinaritra » dans la gestion de l'argent » ont été transmis pendant ces campagnes d'éducation financière.

Le développement du secteur financier revient aussi à faciliter l'accès aux services financiers notamment l'accès aux crédits. Le niveau du taux d'intérêt est toutefois un des facteurs importants permettant aux micros, petites et moyennes entreprises, et aux ménages, d'accéder ou non au financement. Force est de constater que ce taux demeure élevé à Madagascar. Un constat qui a poussé le Trésor Public à participer activement à une étude sur les taux d'intérêt afin d'analyser les déterminants significatifs de ces taux et les paramètres qui influencent leur fixation (textes réglementaires, rôle des institutions, etc.). Optimiser des taux d'intérêt viables et accessibles aux ménages et aux entreprises nous permettra d'instaurer un climat favorable d'investissement et de lutter contre le secteur informel.

Convaincu que l'inclusion financière est un des moyens menant vers le développement économique du pays, le Trésor Public a choisi de faire comprendre au grand public le monde économique et financier dans lequel il vit et les éventuels impacts et avantages qu'il peut tirer de ce système. Les campagnes d'éducation financière que nous avons déjà mené ne sont toutefois qu'une goutte dans un océan, nous appelons ainsi à l'implication de tous les acteurs et de toutes les parties prenantes dans le système financier et dans le système éducatif afin d'inculquer à toute une génération la culture financière.

Pierre Jean Feno

Credit Photo :
©iAko Randrianarivelo



Le budget au service du développement

chronique de Landy ANDRIAMIALIZAFY

Toutes les actions de l'Administration doivent cibler des objectifs précis de croissance économique et de bien-être social. La loi organique sur les lois de finances (n°2004-007) oblige les organismes publics à élaborer et à exécuter leur budget suivant le principe du budget programmes ou du budget axé sur les résultats afin que la politique budgétaire soit un instrument de développement. « Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère et auxquels sont associés des objectifs précis, définis en fonction de finalités d'intérêt général, ainsi que des résultats attendus et faisant l'objet d'une évaluation », précise ladite loi (art 9.3). La définition des objectifs, des résultats attendus et des actions à entreprendre permet, non seulement de connaître la finalité de l'utilisation des fonds publics mais aussi d'inculquer à l'Administration la notion de performance, d'efficacité et d'efficience. En effet, à travers les indicateurs chiffrés, chaque organisme public peut mesurer l'atteinte ou non de ces objectifs et peut être évalué en fonction de ses résultats.

La culture de résultats, cette notion, qui a toujours été associée aux entreprises privées, a été adoptée par l'Administration. Mais aujourd'hui, plus de 10 ans après son introduction, elle n'est pas encore appropriée, ni par l'Administration elle-même, ni par les agents de l'Etat. Certes, tous les services publics définissent un ou des objectifs ainsi que les résultats attendus de leurs activités, mais cela s'apparente à une obligation pour respecter les dispositions légales mais non à une volonté d'améliorer une situation ou d'apporter un changement. En effet, le concept du budget axé sur les résultats doit être lié au langage de changements, de réformes et

d'améliorations. La culture de résultats ne doit plus être une formalité qui rentre dans le cadre de l'exécution du budget : elle doit être un mode de travail pour les organismes publics et ses agents afin d'obtenir un changement. Par ailleurs, quelques éléments sont essentiels pour le succès d'une gestion axée sur les résultats : Volonté, budget, conscience professionnelle, redevabilité sociale et changements positifs.

Dans le secteur public, les attentes et le sens des réformes et du changement varient selon le statut de chacun. Les usagers s'attendent à une amélioration des services rendus, les agents de l'Etat veulent une meilleure condition de travail, les opérateurs économiques souhaitent un environnement propice à l'investissement, les citoyens et les partenaires techniques et financiers prônent la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques, les tenants du pouvoir veulent justifier leurs actions pour séduire l'électorat et les financeurs, sans parler des autres objectifs assignés dans le cadre de la politique publique nationale ou des objectifs internationaux définis par les organisations mondiales. Compte tenu de ces aspirations diverses, l'Administration doit communiquer sur ses objectifs, les résultats de ses actions et sa priorité, pour que chacune des parties prenantes se sente concernée.

Un acteur du changement

La communication des objectifs et des résultats attendus garantissent l'adhésion de toutes les parties prenantes. La réussite d'une réforme requiert que tous les acteurs - citoyens, agents de l'Etat et décideurs - travaillent de concert. Il est souvent reproché à l'Administration de prendre des mesures unilatérales en faisant valoir le privilège de la puissance publique. Les objectifs liés à ces mesures sont

souvent méconnus et des citoyens et des agents. Ces derniers ne constatent de ce fait que les « désagréments » que ces mesures pourraient engendrer sur leur quotidien.

Le problème est le manque de communication. Il est temps de l'intégrer avant même la prise de décision et la mise en œuvre. La communication permettra d'échanger sur les difficultés rencontrées mais aussi d'exprimer de nouvelles idées. Il faut donner une plate-forme où les décideurs pourront partager leurs visions, où les agents de l'Administration, qui sont en contact direct avec la réalité et qui sont chargés d'appliquer les mesures, pourront comprendre les différents objectifs et les activités qu'ils ont à réaliser - ce qui donnera un sens à leur travail - et où les citoyens pourront prendre connaissance des projets et des enjeux et pourront faire part de leurs inquiétudes. Cette priorisation de la communication est un moyen pour avoir l'adhésion de l'ensemble : Chacun pourra alors être un acteur du changement mais non une victime du changement.

Des indicateurs fiables

Le budget axé sur les résultats apporte aussi une nouvelle notion qui est l'évaluation. L'évaluation met en œuvre des indicateurs chiffrés préalablement définis pour mesurer l'atteinte ou non des objectifs fixés et des résultats attendus. Ces indicateurs doivent traduire la situation actuelle et la situation souhaitée. Les indicateurs chiffrés pour mesurer les résultats sont fonction des données disponibles. Leur choix est un travail délicat : il serait plus simple d'opter pour ceux qui sont faciles à obtenir et à mesurer au lieu de ceux qui traduisent réellement les impacts des actions, ou des indicateurs faciles à atteindre pour justifier la performance mais non pour apporter des changements.

Chronique



Un mauvais choix d'indicateurs d'objectifs ou de résultats ne permettra pas aux citoyens de constater les réels impacts de l'utilisation des fonds publics sur le développement et la recherche de l'intérêt général, et incitera l'Administration à ne pas maximiser ses efforts pour l'amélioration. En effet, comment être sûr que les citoyens ont reçu une information et ont changé de comportement si les indicateurs de résultats fixés est le nombre d'informations diffusées? De même, l'objectif « mettre en place quelque chose » ne permettrait pas de savoir si des améliorations s'en sont suivies ou si les usagers sont plus satisfaits. Si Madagascar ne possède pas actuellement, un système pour mesurer la satisfaction des usagers ou la perception de l'Administration par les citoyens, il est temps d'envisager la mise en place d'un tel outil afin d'évaluer les impacts concrets des actions de l'Administration sur les citoyens et le développement.

Le Trésor Public et la gestion axée sur les résultats

A l'instar de tous les services publics, le Trésor Public est aussi assigné à l'élaboration d'un budget axé sur les résultats. Ce budget est l'outil de travail qui contribue à l'amélioration de la réalisation de ses missions et

attributions. Plusieurs mesures ont été prises dans ce sens. Après avoir identifié les objectifs à atteindre, le Trésor Public a déployé les moyens indispensables à leur réalisation. Des séances de sensibilisation sur la gestion axée sur les résultats ont été organisées à l'attention des responsables afin que les actions puissent réellement apporter un résultat et pour que les fonds publics, à travers les crédits budgétaires, puissent contribuer au changement et au développement : définir les objectifs et les résultats attendus en tenant compte de tous les paramètres sur terrain, réaliser les actions pour agir sur les causes des problèmes constatés, faire une priorisation des objectifs et des activités conformément au budget alloué, définir des indicateurs réalistes et pertinents. Tels sont dorénavant les mots d'ordre. Par ailleurs, la communication interne a aussi été renforcée à travers des regroupements des comptables publics, la mise en place d'une plate-forme d'échanges entre les agents. Un moyen qui permet de partager les visions, d'accompagner les collaborateurs dans la conduite du changement, de donner des réponses aux différents soucis et d'échanger sur les expériences.

Toutes les mesures prises par le Trésor Public concourent à l'atteinte des

objectifs qu'il s'est fixés.

A titre d'exemple, pour atteindre le premier objectif « Assurer la sécurisation des fonds, titres et valeurs publics », la diminution du seuil des dépenses payables à la caisse du Trésor Public et le règlement des prestataires de l'Administration par virement bancaire figurent parmi les premières dispositions prises. Des dispositions qui entrent dans le cadre de la sécurisation des fonds publics. Elles réduiront les risques de payer au profit d'usurpateurs. Des mesures qui permettront non seulement la préservation des deniers publics mais aussi la sécurisation des usagers et la protection des comptables publics, responsables personnels et péculiaires. Elles permettront aussi de réduire les coûts engendrés par l'approvisionnement des fonds auprès des 150 postes comptables du Trésor Public. Des coûts liés à la sécurisation et au transport des fonds. Il est à préciser que, les comptables publics, en cas d'insuffisance de crédits, paient de leurs propres deniers les frais d'approvisionnement de fonds. Des agents bravent également tous les dangers de la route et l'insécurité lors du transport des fonds pour permettre le paiement des pensions ou des soldes à temps. Conscience professionnelle oblige.

invité de l'éco

Lantoniaina RASOLOELISON

« Certes le constat est amer...Il est temps de résoudre les problèmes »

Interviewé par Rivolala RANDRIANARIFIDY & Judicaëlle SARALÉA.

GT : Les difficultés financières chroniques de la JIRAMA figurent parmi les causes principales de la crise énergétique que traverse Madagascar. Les partenaires techniques et financiers parlent même d'un « gouffre financier ». Quelle est aujourd'hui la situation financière de la JIRAMA?

LR : La situation financière de la JIRAMA peut être qualifiée de catastrophique. Elle est en effet déficitaire depuis 2011. Nous envisageons l'équilibre financier opérationnel à l'horizon 2020. Le capital social de la compagnie nationale d'eau et d'électricité s'élève à seulement 52 milliards MGA. Ses capitaux propres sont déficitaires, soit environ - 750 milliards MGA en 2014. Ce chiffre officiel a été validé après le dernier audit effectué par les commissaires aux comptes. Faut-il rappeler qu'il n'y avait pas de commissaire aux comptes pendant les deux dernières années auprès de la JIRAMA. On n'en a recruté qu'en février 2017. L'apurement du compte de 2014 figure parmi nos objectifs avant d'entamer celui de 2015 et 2016. Par ailleurs, le problème de recouvrement constitue une épine dans les pieds de la compagnie. Le recouvrement au niveau des particuliers est effectué en moyenne jusqu'à 90% des factures émises. Le recouvrement des arriérés atteint parfois 125%. En revanche, le recouvrement des factures de l'administration demeure un problème incommensurable. Face à cette situation financière catastrophique, nous avons bénéficié de 300 milliards MGA de subvention autorisée destinée à payer les factures des pétroliers en

2016, le carburant ayant coûté 640 milliards MGA à la même année.

GT : Justement les bailleurs de fonds semblent voir de mauvais œil la subvention étatique...

Actuellement, 14% des ménages ont accès à l'électricité. Ce qui est à l'origine du débat. L'Etat malgache est pointé du doigt d'avoir dépensé beaucoup d'argent public pour une minorité. Ce n'est pas toujours faux mais il ne faut surtout pas oublier que l'électricité produite par la JIRAMA sert aussi à faire fonctionner l'Etat dans l'ensemble, voire la nation toute entière. Etant un moteur de la croissance économique, l'énergie produite par la compagnie grâce en partie aux subventions est vitale pour l'économie.

Qu'en est-il de la capacité de production de la JIRAMA.

Je tiens à souligner que le taux de perte technique de la JIRAMA est actuellement évalué à environ 32 à 35%. Partout dans le monde, ce taux se situe entre 12 et 15% contre environ 18% en Afrique. Nous avons de ce fait un réel problème étant donné que nous avons même franchi le cap du 30%.

Pour ce qui concerne le réseau interconnecté Antananarivo (RIA), notre capacité disponible actuellement est évaluée à 89% pour l'hydraulique. Les fournisseurs privés contribuent à hauteur de 69%. Les problèmes d'ensablement et les débris emmenés par le cyclone réduisent considérablement notre capacité.

Quant à l'énergie issue des centrales thermiques, la JIRAMA ne dispose plus que 8% des capacités nominales à cause de l'indisponibilité même des machines. Il ne s'agit pas uniquement de pannes mais aussi des groupes qui ne sont plus fonctionnels.

Concrètement, quelles solutions proposez-vous pour le redressement de la compagnie ?

Certes, le constat est amer. Mais il ne faut surtout pas rester les bras croisés et se lamenter. Il est temps de résoudre ces problèmes. Durant les trois mois où j'ai été Administrateur Délégué Général de la compagnie, Ma mission a été d'instaurer ou plutôt initier la remise en place de la bonne gouvernance par la transparence. Il s'agit de mener à son terme le processus de restructuration. Nous avons procédé au recrutement du Directeur général. Le redressement de la JIRAMA figure dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Amélioration de la Gouvernance et de l'Opération du Secteur de l'Electricité (PAGOSE) financé par la Banque mondiale. Nous devons mettre la compagnie sur de bons rails. Mais c'est au Directeur général et son équipe de le mettre en marche. Nous lui avons transmis le flambeau en lui montrant le chemin. Un nouvel organigramme sera finalisé ainsi qu'un nouveau statut. Faut-il rappeler que les textes relatifs à la JIRAMA datent encore de l'époque socialiste de 1975.

Il ne faut pas non plus oublier que la JIRAMA est une société commerciale qui produit et qui vend de l'énergie. Elle n'a pas vocation à distribuer gratuitement de

Ministre de l'Eau, de l'Energie et des Hydrocarbures

n°2016-265 du 15 avril 2016

Lantoniaina RASOLOELISON

© Photo : Parany RAMANANARIVO



Lantoniaina RASOLOELISON

Lantoniaina Rasoloelison a été nommé Ministre de l'Eau, de l'Energie et des Hydrocarbures après avoir occupé le poste d'Administrateur délégué de la JIRAMA

l'énergie.

En outre, la valorisation de nos ressources humaines n'est pas en reste. Des agents de recouvrement, releveurs et verbalisateurs ont été formés très récemment. Ces derniers ont prêté serment le 6 mars 2017. Un décret leur a accordé la qualité d'officier de police judiciaire. Ils sont aussi là pour mettre fin aux mauvaises pratiques, qui sont malheureusement monnaie courante au sein de la société. Il faut également inculquer aux agents le respect des règles les plus élémentaires dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

Et enfin, nous essayons de privilégier la communication avec les usagers pour qu'ils puissent au moins connaître les causes des désagréments dont ils sont victimes et que nous puissions apporter des solutions au plus vite.

Quelles sont les mesures prises pour assainir les finances de la compagnie ?

La JIRAMA doit dorénavant adopter la transparence et l'orthodoxie financière. Elle doit être bien gérée comme une société commerciale digne de ce nom. Il faut ainsi générer des profits, maîtriser ses coûts et assurer les services demandés. En d'autres termes, le redressement doit passer par l'amélioration de la gestion financière. La viabilité financière de la compagnie dépend également des investissements dans le secteur énergie. La JIRAMA a aussi entamé le recouvrement des créances. Toutes les factures émises doivent être recouvrées. Ceux qui ont des dettes auprès de la compagnie seront identifiés et ils devront tous payer sans distinction. Les responsables des vols doivent être également traqués et traduits en justice.

Et pour ce qui est des dépenses engendrées par l'achat des carburants ?

La JIRAMA travaille également sur la réduction des coûts, notamment pour l'achat du carburant. Rien qu'au mois de février 2017, le litre du gazole a été acheté à 4480 MGA. Nous avons payé 30 % de plus car le prix à la pompe était encore à 3150 MGA. Nous procédons aujourd'hui par appel d'offre. Afin de réduire les coûts, la compagnie mise surtout sur le fuel et hybride, à savoir solaire et fuel ou solaire et biomasse. Le mode de production traditionnel est insuffisant pour satisfaire la demande. A titre d'illustration, la sécheresse aussi bien que l'abondance des pluies nous ont toujours fortement pénalisés. Ainsi, il faut diversifier les modes de production.

Est-il vrai que la JIRAMA vend à perte son électricité ?

Effectivement le kilowattheure est vendu à perte. Le prix moyen à Antananarivo est de 240 MGA par kW alors que le coût de revient est de 750 MGA. Il n'est guère étonnant que le coût de revente de l'électricité et/ou de l'eau ne couvre même pas les frais opérationnels. Il faut procéder coûte que coûte à l'équilibre. D'où la hausse des tarifs pour une maîtrise des coûts. La transition vers l'énergie verte est de ce fait incontournable. L'amélioration du taux de rendement est plus que nécessaire. Actuellement nous ne sommes qu'à 68%, les pertes techniques étant estimées à 32%. Actuellement, nous procédons à l'installation des compteurs appelés « Smart Meters ».

Grâce au programme PAGOSE, les équipements électriques et les lignes de transport seront renouvelés. Cependant, la JIRAMA utilise quand même le peu de

Suite

moyens à sa disposition pour résoudre les problèmes ponctuels comme les pannes d'électricité. Pendant un mois, plus de 200 coupures de lignes de transport d'électricité ont été recensées. Des pannes à cause de l'explosion de transformateurs électriques sont très fréquentes et les branchements illicites en sont les principales causes.

Quelles sont les perspectives à moyen terme et à long terme concernant l'augmentation de la capacité de production?

Madagascar dispose d'une potentialité énorme en matière de production d'énergie. Notre potentiel hydroélectrique est estimé à 7800 MW. Actuellement,

seulement 165 MW sont exploités. Quant à l'énergie solaire, notre pays dispose annuellement de 280 jours d'ensoleillement. D'autres ressources énergétiques comme les biomasses et la bioénergie sont également disponibles et quasiment inexploitées.

A moyen terme, les centrales thermiques des grandes villes subiront des modifications pour qu'elles puissent fonctionner au fuel lourd. Depuis février 2017, 10 MW sont disponibles auprès de la centrale de Mandroseza. Cela a été suivi par des productions additionnelles dont 40 MW pour celle d'Ambohimambola et 60 MW de plus pour la centrale d'Ambohimambola II. Ces 110 MW devraient combler le déficit

actuel pour le réseau interconnecté d'Antananarivo.

Pour ce qui concerne la politique énergétique de Madagascar, elle doit être basée sur la multiplication et la diversification des sources d'énergie. Entre le moyen et le long terme, la transition énergétique doit passer par la transformation de toutes les unités de production d'électricité en fuel lourd. Des procédés qui se feront dans le respect de toutes les procédures de passation de marchés publics.

AVIS AU PUBLIC

Il est désormais possible de consulter
la

SITUATION HEBDOMADAIRE DES DEPENSES ADMISES EN PAIEMENT

SUR

WWW.TRESORPUBLIC.MG

Mise en place de la comptabilité de droits constatés : Le Trésor Public est sur la bonne voie



Judicaelle SARALÉA / Landy ANDRIAMIALIZAFY

La comptabilité générale de l'Etat n'est pas encore tenue suivant le principe de droits constatés : les dépenses sont comptabilisées au moment de leur visa tandis que les recettes sont enregistrées au moment de l'encaissement. Pourtant, conformément à l'article 40 de la loi N° 2004-007 portant loi organique des lois de finances sur la mise en place d'une comptabilité des droits constatés : « La comptabilité générale de l'Etat est fondée sur le principe de la constatation des droits et obligations. Les opérations sont prises en compte au titre de l'exercice auquel elles se rattachent, indépendamment de leur date de paiement ou d'encaissement. » Reste de ce fait un grand chantier dans la gestion des finances publiques.

Toutefois : « Nous sommes satisfaits de constater à l'issue de notre mission que vous vous trouvez aujourd'hui dans une position où vous pouvez réduire l'écart entre la cible que vous voulez atteindre et la situation à laquelle vous êtes arrivés » a indiqué Bernard Geoffroy au Directeur Général du Trésor, Pierre-Jean Feno lors de la restitution de leur impression générale le 24 mai 2017. Administrateur des Finances Publiques en service à la Direction Régionale des Finances Publiques de l'Aquitaine, il était venu en mission à Madagascar dans la semaine de 22 mai 2017 en compagnie de Thierry Aravecchia, Inspecteur Analyste des Finances Publiques à la Direction Générale des Finances Publiques Françaises (DGFIP). Leur venue a eu comme objectif d'appuyer la Direction Générale du Trésor Public dans la mise en place de la comptabilité des droits constatés et d'analyser le système informatique du Trésor Public malagasy.

Certification de service fait

Durant leur séjour, les experts ont pu voir de près le processus d'exécution budgétaire et de traitement comptable des opérations notamment celui des dépenses. A l'issue de ces descentes sur place, leur principale recommandation pour aller dans le sens d'une véritable comptabilité des droits constatés a porté sur la nécessité de matérialiser la certification de service fait. En effet, à l'état actuel, la certification du service fait par le gestionnaire d'activité ne donne lieu à aucun enregistrement dans

la comptabilité générale. L'enregistrement comptable du service fait est un moyen de transcrire dans la comptabilité les engagements de l'Etat et de rattacher les charges à l'exercice qui les concerne, ce indépendamment de la réception de la facture ou du visa de la dépense qui peuvent intervenir ultérieurement. Néanmoins, cet enregistrement du service fait doit tenir compte des différents supports qui vont engendrer l'écriture comptable pour chaque catégorie de dépenses. En effet, les experts de la DGFIP ont pu constater lors de leur mission que Madagascar dispose de plusieurs types particuliers d'opérations dont la gestion de la pension ou la gestion de la dette ainsi que des procédures particulières comme les dépenses avant ordonnancement. La possibilité de déterminer et de disposer des données fiables sur les engagements de l'Etat permettra d'avoir une visibilité sur les volumes de dépenses qui peuvent influencer le budget de l'Etat et la gestion de la trésorerie et de faire une prévision conforme à la réalité.

Situation patrimoniale de l'Etat

Bernard Geoffroy a aussi évoqué que la tenue de la comptabilité-matière, en tant qu'outil de gestion de l'actif immobilisé, va avoir un impact en matière de comptabilité de droits constatés. En effet, la comptabilité matière s'agit à la fois du recensement des actifs mais aussi des procédures qui vont permettre de constater les amortissements et de doter aux provisions lors des opérations de fin d'exercice. « Tout ça fait partie aussi des droits constatés puisque nous nous trouvons dans un processus qui va ensuite permettre de définir la situation patrimoniale de l'Etat malgache avec ses actifs, ses passifs, et avec une situation nette qui permettra de mesurer l'état de ses richesses. Il s'agit de ce fait d'un outil qui permet d'apprécier sa solidité financière et qui va intéresser les bailleurs de fonds. Et cela permet également d'une année sur l'autre de voir comment cette situation financière, ce bilan patrimonial, évolue compte tenu du résultat de l'exécution de la loi de finances et compte tenu des opérations qui pourront être attachées à l'exercice concerné en terme de dépense et

recettes », a-t-il rajouté. Leur mission a permis de régler les questions sur les principes et les grandes axes qui vont permettre de stabiliser et fiabiliser le système comptable ; mais aussi d'agréger autour de la Direction générale du Trésor d'autres directions qui sont concernées et qui doivent également être parties prenantes de cette opération qui intéresse l'ensemble de l'institution publique.

Un système évolutif

Concernant le système informatique du Trésor Public, Thierry Aravecchia affirme que l'équipe informatique a une expertise dans tous les domaines et gère un peu tous les domaines techniques liés aux applicatifs. Etant très proche du métier, les informaticiens peuvent retranscrire de manière très correcte les procédures métiers sur l'outil informatique. Il a toutefois fait remarquer que le volet relatif à la réalisation de la documentation de l'ensemble des opérations est encore un chantier qu'il faudra mener. Par ailleurs, « l'outil de développement paraît modulable, ce qui présage un système informatique qui pourra évoluer en tenant compte de la fonctionnalité » a estimé l'Inspecteur Analyste des Finances Publiques.

Pour ce qui est des enjeux, ils auraient bien compris la sous-jacente informatique. « Je suis agréablement surpris de voir qu'il y a déjà des chantiers qui sont en route notamment avec l'existence d'un mémo informatique qui définit les pratiques à respecter et à suivre dans les années à venir sur le développement du système d'information (...) Le point négatif est qu'aujourd'hui, l'infrastructure réseau au sein du pays n'est pas optimale, il faudra de ce fait déployer des machines dans les zones qui ont des problèmes de réseau pour centraliser les données », a constaté Thierry Aravecchia.

« Il vous attend une grosse charge de travail mais ce n'est pas insupportable. Des mesures sont prises pour la réalisation des chantiers et il y a les compétences », ont conclu les experts de la DGFIP.



Fizarana 57

André Henri RAMINOSON: « Safidiko manokana ny niasa tato amin'ny Trésor »

Nangonin'i Rivolala RANDRIANARIFIDY

Nitana andraikitra ambony maro teto anivon'ny Tahirimbolam-panjakana i André Henri Raminoson, Inspecteur de classe exceptionnelle du Trésor. Nodimandry tamin'ny 1 septambra 2016 izy. Vavolombelon'ny tantara izy satria 5 taona no niasany tao amin'ny Trésor frantsay ary 28 taona kosa no tato anatin'ny Tahirimbolam-panjakana malagasy. Anisan'ireo Inspecteurs du Trésor malagasy voalohany nanao fianianana teny Andafiavatra izy tamin'ny aprily 1963. Raha atao indray mijery dia toy izao ny niainany ireo vanim-potoana rehetra nifandimby araka ny resaka nifanaovana tamin'ny fony fahavelony.

«Fitantanam-bola, fitanan-kaonty sy fitantanam-draharaham-panjakana». Ireo no antony lehibe indrindra nanosika ahy hisafidy manokana ny hiasa teto amin'ny Trésor. Taorian'ny nahavitan'ny fianaraho tany Frantsa tamin'ny 1963 dia nanapa-kevitra ny hody sy hanompo an'i Madagasikara tanindrazako aho.

Ny famindran-toerana sy ireo andraikitra maro nosahanina

Ny fanekena famindran-toerana amin'ny toeram-piasana sy ny tanàna iray dia midika ho fanekena ny hiaina ao anatina kolontsaina hafa sy ny tontolo manodidina azy rehetra. Toerana maro teto Madagasikara no nanirahana ahy ary niezahako ny nampirindra ny mahaso sy ny mahafinaritra. Nitana ny toeran'ny Trésorier principal tany Antsohihy ny tenako, niverina teto Antananarivo nampandraiketina ny asan'ny ACCT*, mialoha ny nanendrena ahy ho Trésorier principal tany Antsirabe. Taorian'izay dia nitana ny andraikity ny lehiben'ny

sampandraharahan'ny fitanankaontim-panjakana aho mandra-pandehanako nisotro ronono tamin'ny asam-panjakana. Tsy nijanona teo anefa aho fa mbola nisahana asa hafa tany amin'ny sehatra tsy miankina amin'ny fanjakana. Nandritra ny fotoana nanatanterahako ny asako tany amin'ireo toerana ireo no nahafantarako bebe kokoa ny nosy tanindrazako.

Ny hafaliana sy ny tahotra

Anisan'ny nahafaly ahy indrindra ny namita iraka tamin'ny faritra maro teto Madagasikara. Mbola nilamina sy nandry fahizay ny tany ka tsy nisy nampatahotra akory. Nandritra ny dianay tany amin'ny tapany atsimon'ny faritanin'i Toamasina ohatra no niampitako renirano voalohany tamin'ny lakana: Nandalovanay daholo ny reniranon'i Maintinandry sy Menagisa ary Marosiaka. Naharitra ora maro ny dia tamin'ny fanangonana ireo lelavola azo tamin'ny hetra izay notaterina tamin'ny gony. Mbola ny Trésor mantsy no niandraikitra ny fanangonana ny hetra tamin'izany fotoana izany. Nisy fotoana koa saika nilatsaka tany anaty hantsana koa ny fiara nitondra anay teo Antanambao Manampotsy, nialoha kely ny nidirana tao Marolambo. Tsaroako indrindra ny fiaramanidina nitondra anay saika niharan-doza raha nanatanteraka fisafoana tany amin'ny Perception principale Analalava izahay. Nandritra loatra ny andro tamin'izay fotoana izay ka sahirana ny mpanamory. Saika nianjera toy izany koa ilay fiaramanidina kely Twin Otter nandritra ny fiantsonana tany Bealanana. Notakonany andian-drahona matevina ny seranam-piaramanidina ka saika tsy hitan'ny mpanamory ny lalampiangana.

Ny finiavana ho amin'ny fahombiazana

« Fangarahana sy fandraisana andraikitra eo amin'ny fanatanterahana ny fandaniam-bolam-panjakana, adidy amin'ny fampidiran-ketra, ny fiarovana amin'ny endriny rehetra ny vola sy ny fananam-bahoaka »: Ireo lazahevitra ireo no iorenan'ny andraikitra fototra eto amin'ny Trésor. Tsy nisomonga mihitsy izahay teo amin'ny fanajana sy fampiharana ny lalàna manan-kery. Tsaroako tsara ny nanagiazana sy nanaovana lavanty ampahibemaso ny fananam'ireo olona tsy nety nandoa hetra tany Antsirabe sy Toamasina ary teto Antananarivo. Nahafaly ahy sy nanamarika ny fiainako indrindra ny fankasitrahana avy amin'Andriamatoa BENARD, filohan'ny Fitarana kaonty teto Antananarivo taorian'ny nitantanako ny Trésorerie principale Antsirabe ny taona 1971 ka hatramin'ny 1975. Izaho no Malagasy voalohany nitana izany andraikitra goavana izany sady nandimby toerana an'ireo vazaha mpitan-kaonty tany an-toerana. Toy izany koa ny nankasitrahana'ireo mpisafon'ny raharaham-panjakana ny kalitaon'ny fomba fitanan-kaonty nandritra ny fotoana nitantanako ny ACCT tamin'ny 1975 ka hatramin'ny 1977.

Ny fandrosoana sy ny fanavaozana ny fomba fiasa

Nanamarika ny fotoana niasako teto amin'ny Tahirimbolam-panjakana ny dimy taona farany nialoha ny nandehanako nisotro ronono, tamin'ny 1986 ka hatramin'ny 1991 izay naha lehiben'ny sampandraharahan'ny

suite Tsiahy

fitanankaontim-panjakana ahy. Tamin'izay fotoana izay no nanatsarana ny soripitsipiky ny haitoebola (Plan comptable) niarahana tamin'ireo manampahaizana frantsay notarihandramatoa FRITCH. Noforonina ihany koa ny taratasin-drakibolam-panjakana (Bons du Trésor par voie d'adjudication). Toy izany koa ny fametrahana sy ny nampiasana voalohany ny taratasin-tsolika (Chèques carburants et lubrifiants), izay niarahana tamin'ny orinasa CHARLES OBERTUR avy any Frantsa. Nandritra ny fotoana nitondrako koa no nanaovana ny fandoavana ny vola fisotroan-drononon'ireo zokiolona mpiasam-panjakana ho isam-bolana, raha isan-telovolana izany teo aloha. Niezaka nisokatra sy nikaroka fomba vaovao nanatsarana ny tontolon'ny asa sy ny fanomezana fiofanana ny mpiasa ihany koa ny Trésor.



Ny fiaraha-miasa amin'ny any ivelany sy ny sehatra iraisam-pirenena

Raha tsiahivina ny tantara dia tamin'ny taona 1963 no nandray an-tanana tanteraka ny fitantanana ny Trésor ny Malagasy. Tsy nisakana ny fisokafana tamin'ny tany ivelany izany. Tamin'ny taona 1975 no nandraisako anjara tamin'ny fivoriana voalohan'ny vaomiera iraisan'ny Frantsay sy Malagasy. Teo ihany koa ny fivoriana voalohany niarahana tamin'ny Tahirimbola iraisam-pirenena izay namolavolana voalohany ny « Situation Résumée des Opérations du Trésor » izay niova ho « Opérations Globale du Trésor » taty aoriana. Nandray anjara hatrany tamin'ireo fivorian'ny mpitantana ny Trésor avy amin'ireo tany mampiasa sy miteny ny fiteny frantsay ny Tahirimbolam-panjakana malagasy tamin'ny 1987 (Gabon) sy 1991 (Côte d'Ivoire).

Ny ezaka rehetra izay ataon'ny Tahirimbolam-panjakana malagasy amin'izao fotoana izao dia porofon'ny fanilo miampita izay taratry ny fahaizana manao sy ny fahafaha-mifaninana.

OBJECTIF GLOBAL DU TRÉSOR PUBLIC

Assurer une bonne gouvernance financière dans la conduite de la politique financière de l'Etat et dans la gestion financière et comptable des organismes publics

Objectif spécifique 1 Assurer la sécurisation des fonds, titres et valeurs publics

Résultats attendus	
Accessibilité aux services de proximité améliorée	Mise en place des Trésoreries Ministérielles et de Trésorerie communale Assistance des Communes Rurales de 2ème catégorie
Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des agents améliorée	Augmentation du nombre des agents des corps spécifiques à travers le recrutement par voie de concours
Sécurisation des sites de conservation des fonds améliorée	Réhabilitation ou construction de postes comptables pour que ces bâtiments puissent être conformes aux normes d'hygiène, de sécurité et de conservation des fonds publics. Garde permanente des postes comptables
Moyens de règlement des dépenses publiques modernisés	Mise en place de la télécompensation Révision du montant des dépenses payables à la caisse Dématérialisation du paiement des dépenses publiques

Objectif spécifique 2 Renforcer la gestion financière et comptable des organismes publics

Résultats attendus	
Transparence et mise aux normes de la gestion des finances publiques renforcées	Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement
	Régularité de la production de compte de gestion
	Respect des délais des rapports d'exécution budgétaire - Opérations Globales du Trésor (OGT)- produits en cours d'année
Gouvernance dans la gestion comptable et financière des fonds publics améliorée	Maîtrise du taux de prévalence des détournements de deniers publics du réseau comptable direct du Trésor à moins de 3%
	Extension du champ de contrôle aux Etablissements Publics et Régies non encore contrôlés
	Régularisation des arriérés de paiement
	Amélioration du recouvrement des recettes non fiscales incombant au Trésor Public
Gestion de la dette améliorée	Elaboration et mise à jour annuelle de la stratégie de la dette à moyen terme
	Respect de la législation et des dispositions réglementaires en vigueur
	Réalisation des activités de gestion de la dette: paiement à bonne date des échéances et régularisation des recettes sur tirages
Gestion de la trésorerie optimisée	Arbitrage des coûts de financement Mise à jour périodique du tableau de trésorerie

Objectif spécifique 3 Développer les services financiers

Résultats attendus	
Meilleur accès de la population aux services financiers de proximité	Coordination de la mise en œuvre des stratégies relatives à l'inclusion financière
	Participation à l'appui et à la consolidation du secteur
	Suivi des activités des intervenants du secteur
Fiabilité accrue du système de contrôle mis en œuvre au niveau des organismes d'assurance	Contrôle sur place des sociétés et des intermédiaires d'assurance
	Suivi de l'application des textes juridiques d'assurance en vigueur
Rapatriement de devises nées des exportations amélioré	Relance et contrôle sur terrain des sociétés ayant des dossiers non rapatriés et/ou en retard de rapatriement
Gestion du portefeuille de l'Etat améliorée	Suivi du portefeuille de l'Etat et proposition de solutions pour les sociétés en difficulté
	Poursuite de la mise en application des textes en vigueur
	Maintien de la part de l'Etat dans le capital social de chaque société et organisme international

*Agent Comptable Central du Trésor

Trésorerie Principale InterCommunale Bongatsara: Effectivité de la politique de proximité

Rivolata RANDRIANARIFIDY



Mampionona NASOLONJANAHARY, Trésorier Principal
Crédits Photos ©Heriniaina RAMANANTSOA

Depuis son inauguration le 22 décembre 2014, la Trésorerie principale intercommunale (TPIC) Bongatsara assure à la fois la fonction de comptable principal de trois communes rurales de 1^{ère} catégorie et celle de dépositaire de dix autres de 2^{ème} catégorie du district d'Antananarivo Atsimondrano. Outre l'amélioration des services rendus aux usagers, la mise en place de la TPIC Bongatsara a permis d'obtenir une meilleure gestion des fonds des communes rurales qui ne sont pas gérées par les comptables du Trésor.

Bilan satisfaisant

Deux années après sa mise en place, le bilan de la TPIC Bongatsara est satisfaisant concernant la qualité des services rendus aux usagers. D'après Mampionona Nasolonjanahary, Trésorier principal, les pensionnaires d'Antananarivo Atsimondrano ne sont plus obligés de se déplacer à Tsaralàna ou à la Paierie générale d'Antananarivo pour toucher leur pension.

"Malgré leur réticence au début, la majorité préfère maintenant percevoir leur due auprès de la TPIC qui a été conçue et équipée pour leur offrir le meilleur des services", a-t-il ajouté.

Concernant les communes gérées et dépositaires, tous les maires ont suivi une formation organisée par la TPIC et la Direction de la comptabilité publique en 2014, l'objectif étant

de leur inculquer la culture de la bonne gouvernance financière tout en respectant et en appliquant à la lettre la loi et les réglementations en vigueur. Toutefois, la TPIC a de nouveau rencontré des problèmes après les élections municipales de 2015 car la majorité des maires des 13 communes n'étaient plus reconduits. Néanmoins, la formation des maires nouvellement élus a alors été priorisée.

En outre, les communes rurales ont déjà clôturé les comptes ouverts auprès des banques primaires et leurs soldes ont été versés aux comptes de dépôts ouverts auprès de la TPIC.

Zoom sur la TPIC

La Trésorerie Principale InterCommunale Bongatsara (TPIC) a été créée par l'Arrêté 1002/14/MFB/SG/DGT/DCP/SRR du 14 janvier 2014. Elle est classée au rang de poste comptable supérieur de cinquième catégorie. 13 communes y sont rattachées dont trois communes gérées et 10 communes dépositaires. A cet effet, le Trésorier principal intercommunal est le comptable principal des trois communes gérées et est le seul chargé de l'exécution de toutes les opérations de recettes et de dépenses de ces organismes publics. Il réalise dans ce cas tous les contrôles de régularité prévus par les lois et règlements sur ces opérations. Il en tient la comptabilité et conserve toutes les pièces justificatives à son niveau en vue de la production des comptes de gestion au Tribunal Financier. A la différence des communes gérées, le contrôle réalisé par le Trésorier principal intercommunal sur les opérations des 10 communes dépositaires en tant que comptable public est limité. Ces communes doivent présenter au trésorier principal intercommunal un état prévisionnel de décaissement avec les justificatifs nécessaires. Le trésorier est chargé du contrôle de la qualité du donneur d'ordre, du contrôle de la disponibilité du solde de compte de ces communes, du paiement des titres de règlement et de l'encaissement des recettes versées pour leur compte. Le contrôle de la régularité des opérations et la tenue de la comptabilité des opérations de dépenses et de recettes des 10 communes dépositaires sont de l'attribution du secrétaire trésorier communal nommé auprès de chaque commune. Les 13 communes sont tenues de déposer la totalité de leurs fonds et valeurs auprès de la TPIC Bongatsara. La comptabilité de la TPIC est tenue conformément aux dispositions des instructions sur la comptabilité publique des comptables supérieurs du Trésor.

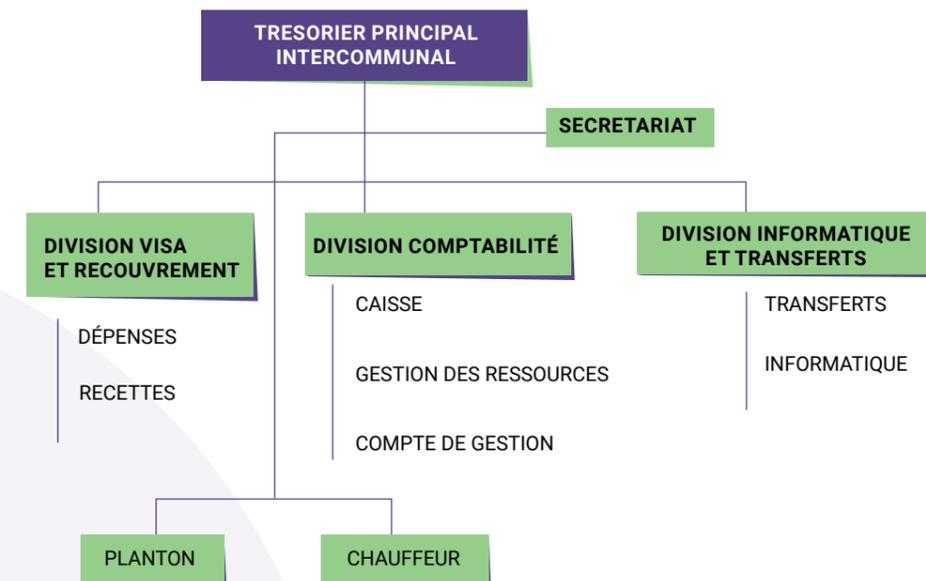
Vers le renforcement de l'informatisation

La performance de la TPIC est par contre tributaire du réseau informatique. Contrairement aux autres postes comptables supérieurs, elle se trouve au même niveau que les perceptions principales et ne dispose pas d'internet à haut débit. Par conséquent, la connexion au Système intégré de gestion des Finances publiques (SIGFP) est aléatoire. L'utilisation du système de paiement électronique des dépenses en carburant et lubrifiant (SPECL) n'est pas encore effective et la carte Fanilo n'est pas optimisée à cause des problèmes techniques liés à la connexion. Au niveau de la comptabilité, la liaison avec les services centraux est également très difficile. Actuellement, la Direction des systèmes d'information et le Service de l'organisation informatique s'attellent à la résolution de ce problème.

La TPIC en chiffres

3	3 communes gérées: Andoharanofotsy, Tanjombato, Bongatsara
10	10 communes dépositaires: Soavina, Ambohijanaka, Ankarabato, Tsiarafy, Ampanefy, Soalandy, Antanetikely, Ampahitrosy, Ambatofahavalo, Ambalavao.
16	16 agents dont 1 Inspecteur du trésor, 2 Percepteurs principaux des finances, 1 Comptable du trésor, 12 Agents contractuels
30	Environ 30 fonctionnaires et 500 pensionnés

ORGANIGRAMME DE LA TRESORERIE PRINCIPALE INTERCOMMUNALE DE BONGATSARA



Nécessité d'une cellule d'inspection

Le trésorier principal a souligné la nécessité de la mise en place d'une cellule d'inspection qui est la cellule chargée de réaliser les vérifications et contrôles inopinés sur place de la gestion des régisseurs. Vu l'insuffisance de son effectif, la cellule d'inspection n'est, en effet, pas encore opérationnelle au niveau de la TPIC. Pourtant, le trésorier principal a fait remarquer que les tentatives de détournement de fonds sont très fréquentes dans ces communes qui sont souvent enclavées durant la saison des pluies. A titre d'illustration, des irrégularités ont été constatées par l'Inspection Générale de l'Etat lors d'un contrôle dans une de ces communes en juillet 2016. Après vérification, un déficit de caisse a été constaté. Des recettes n'ont pas été versées dans le compte de cette commune ouvert à la TPIC.

Mahav miaina

Ny fandraisana olona ao amin'ny toeram-piasana



Toerana madio sy milamina no tokony handraisantsika olona. Raha toa izany ka toerana maloto sy mikorontana no hitan'ny olona izay raisintsika dia hevero fa izay ihany koa no handraisany ny Tahirimbolam-panjakana, indrindra moa raha tao amintsika ireny ihany no birao nidirany.



Misy fomba tokony harahina rehefa mandray olona mba hialana amin'ny fahasorenana izay mety hanimba ny lazan'ny toeram-piasana. Tsy sarotra izy ireny fa mila fahazarana sy finiavana kely fotsiny.



Tsy vidim-bola ary tsy ifidianana sarangan'olona ny fahalalam-pomba satria tena manan-danja tokoa. Aza hadinoina ny mitsiky ary fadio ihany koa ny mikitakita olona.



Ny olona rehetra dia samy manana ny manavanana azy avokoa. Aoka isika tsy hisalasala ny hanoro am-pitoniana raha toa ka mila izany ny olona raisintsika. Eto Madagasikara rahateo, betsaka ireo izay tsy zatra miditra birao ary vao maika kihavitsy izy ireo raha mampatahotra azy ny fihetsika asehontsika.



Izay ary no azo ambara. Aoka isika rehetra mba samy ho rehehan'ny toeram-piasana izay misy antsika tsirairay avy sy ho voninahitry ny Tahirimbolam-panjakana. Manome fotoana anao amin'ny Tahiry manaraka indray.

édition 001

Photos © i. RANDRIANARIVELO

Rian - être

Coin Santé avec Diamondra R.

Les secrets d'une peau douce :

Boire, Gommer, Nourrir

La nature a prévu que notre peau soit naturellement renouvelée mensuellement. Pour garantir sa douceur, trois conditions doivent être respectées: primo, qu'elle soit bien hydratée de l'intérieur, secundo, qu'elle soit débarrassée des peaux mortes et tertio, qu'elle soit bien nourrie.

Hydratation de l'intérieur

Il est essentiel de boire régulièrement et en quantité suffisante. Car même si la peau n'en profite pas directement, elle a besoin de cette hydratation qui se fait de l'intérieur (1,5 à 2 litres de liquides* par jour, selon la morphologie, l'environnement et le mode de vie de chacun).

*ensemble des liquides qui passent par l'alimentation et les boissons soft à base d'eau.

Gommage facile et 100% naturel

L'accumulation de peaux mortes peut ternir notre peau : la peau morte à la surface fait barrage à la peau neuve. Le gommage doux du corps est donc à faire une fois par semaine (jamais plus de deux fois, sous peine de dessécher la peau), et au moins deux fois par mois.

Recette gommage fait maison:

Dans un bol, mélangez une poignée de sucre et une cuillère à soupe d'huile d'olive. Facultatif : ajoutez une cuillère à soupe de miel, et quelques gouttes d'huiles essentielles. Frictionnez-vous le corps avec le mélange homogène obtenu. Rincez-

vous.

Bien nourrir sa peau

Pour une peau nourrie au quotidien, douce et satinée: Appliquez sur votre corps, de la crème fraîche, diluée avec quelques gouttes de jus de citron et une cuillère à soupe d'huile d'olive. Laissez sécher 10 minutes, et rincez.

Pour une hydratation en profondeur :

Appliquez l'une de ces variétés d'huile sur tout votre corps : olive, jojoba, amande douce, etc. Dormez couvert. Au matin, prenez normalement votre douche.

Le visage :

Plus sensible, le visage doit être traité différemment et nécessite, avant le



gommage, une préparation.

Recette gommage visage :

Mélangez dans un bol : deux cuillères à soupe d'yaourt nature, deux cuillères à soupe de miel, et deux cuillères à soupe d'huile d'olive. Préparez votre peau à recevoir le gommage.

Préparation du visage au gommage :

Faites chauffer un bol d'eau, et placez votre visage au-dessus de l'eau chaude quelques minutes. La vapeur va dilater les pores de la peau, la rendant plus réceptive au soin.

Application du produit :

Une fois le visage préparé, appliquez le mélange avec vos doigts sur votre visage et effectuez des mouvements

circulaires pendant 10 à 15 minutes. Évitez le contour des yeux, où la peau est trop fine et trop sensible, et n'hésitez pas à descendre sur votre cou et le haut de votre poitrine. Rincez abondamment après l'opération. Terminez la toilette du visage par un rinçage à l'eau froide, cela tonifie la peau.

N.B: Privilégiez la douche au bain, pour éviter de "mariner" trop longtemps dans une eau calcaire, qui favorise le dessèchement cutané. Attention aussi à l'eau trop chaude, qui provoque une plus grande évaporation de l'eau contenue dans la peau.

Bonne « opération peau douce » à tous.

Vahinintsika

Diavolana **RANDRIAMAROMANANA**

Agent Comptable Central du Trésor et de la Dette Publique

“Nanamarika ahy tokoa ny fivoaran’ny Tahirimbolam-panjakana !”

Interviewé par Judicaëlle SARALÉA.

Isan’ny mitana andraikitra lehibe ato amin’ny Tahirimbolam-panjakana i Diavolana **RANDRIAMAROMANANA**. Izy no tomponandraikitra voalohany ao amin’ny Agence Comptable Centrale du Trésor et de la Dette Publique na ACCTDP. Nanomboka tamin’ny taona 2015 no nandraisany io andraikitra io. Talohan’ny nitantanany ny ACCTDP dia izy no lehiben’ny Agence Comptable Centrale des Postes Diplomatiques et Consulaires ny 2012 ka hatramin’ny 2015. Fondée de pouvoirs tao amin’ny Paerie Générale d’Antananarivo kosa no andraikitra nosahaniny voalohany taorian’ny nahavitan’ny fianarany ho Inspecteur du Trésor tamin’ny taona 2002. Folo taona no niandraiketany izany asa izany.

Nandritra izay 15 taona niasany tato amin’ny Tahirimbolam-panjakana izay izany dia tao amin’ny Direction de la Comptabilité publique (DCP) hatrany no nisy an’i Diavolana Randriamaromanana. Talohan’ny nidirany tato amin’ny Tahirimbolam-panjakana kosa dia niasa tamin’ny sehatra tsy miankina izy ary ny fitantanana sy ny toekarena no lalampiofanana narahiny teny amin’ny anjerimanontolo. Tsy nitsahatra ny nianatra hatrany izy teo amin’ny fiainany. Na dia efa mpiasa tato amin’ny Tahirimbolam-panjakana aza izy ohatra dia mbola nandalina momba ny fiandraiketana-draharaha eo amin’ny asam-panjakana teny amin’ny Ecole nationale de l’administration de Madagascar (ENAM) ihany.

GT : Sehatra maromaro tato amin’ny Tahirimbolam-panjakana no efa nandalovanao. Inona ny tena mampiavaka ny andraikitra sahaninao ato amin’ny ACCTDP?

Ny andraikitra rehetra izay nosahaniko hatreto dia ato amin’ny Direction de la Comptabilité Publique avokoa amin’ny maha mpitambolam-panjakana ahy. Mitovitovy daholo noho izany ny asa izay tanterahina izay azo fehezina amin’ny fanaovana « contrôle de régularité », « comptabilisation » ny vita fanamarinana, mamokatra « situation comptable » ary misahana ny « compte de gestion ». Na dia izany aza dia misy ihany koa ny fahasamihafana. Raha ny ACCTDP dia ny mitantana ny « compte courant » ao amin’ny Banky Foiben’ny Madagasikara, ny famoahana ny « compte consolidé de l’Etat », manatanteraka ny haitoebola na comptabilité ny trosan’ny fanjakana, ny comptabilité momba ny petrabolan’ny fanjakana eny anivon’ny orinasa hananany petra-bola ary ny fanapahan-kevitra hanome alalana ireo orinasa mikasika ny « crédit d’enlèvement » eny amin’ny fadin-tseranana.

Etsy andanin’izany anefa dia adidy lehibe napetraka amin’ny ACCTDP ihany koa ny fametrahana ny « compte unique » eto amin’ny Tahirimbolam-panjakana,

Nanahoana no nandraisany ireo mpiara-miasa ato amin’ny ACCTDP ny hoe “sady vehivavy no tanora no mitantana ny sampandraharaha”?

Roapolo izahay no mpiara-miasa ato ary mitovy ny isan’ny lehilahy sy ny vehivavy. Mihatra tanteraka noho izany ny miralenta ato amin’ny ACCTDP. Ny tiako hambara amin’izany dia hoe samy mandray andraikitra amin’ny fampandrosoana avokoa ny tsirairay, na lahy io na vavy. Tsy misy ihany koa ny tomo sy hala. Vehivavy rahateo moa no nodimbiasana sady mbola tanora ihany koa. Tsy nisy noho izany olana



Vehivavy, reny, tanora, tomponandraikitra. I Diavolana **RANDRIAMAROMANANA** no vahinintsika ato amin’ny Tahiry. Toy izao ny tafatafa niarahana taminy !

manokana tamin’ny fandraisan’ireo mpiara-miasa .

Inona kosa no tena andrasanao amin’ireo mpiara-miasa izay eo ambany fifehezanao ireo?

Ny fahaizana miara-miasa entina hanatratrarana ireo tanjona izay napetraka no tena andrasako amin’ireo mpiara-miasa amiko. Izay no mahatonga ahy miezaka ny mifanakaiky amin’izy ireo hatrany. Tsy fombako ny miteny foana ireo mpiara-miasa eo ambany fifehezako mikasika ny asa izay tokony hotanterahiny. Ilaiko noho izany ny fahaizana mandray andraikitra sy ny fahatsapana izay tokony hatao. Misy koa ny tetiandro izay tsy maintsy arahinay ato amin’ny fanatanterahana ny asa. Na izany na tsy izany aza anefa dia tsy maintsy teneniko ihany izy ireo rehefa tena hitako fa taraiaky ny fanatanteraha ny asa.

Inona no mahafinaritra anao indrindra amin’ny asa izay sahaninao amin’izao fotoana izao?

Ny firindram-piarahamonina no anisan’ny tena mahafinaritra ahy ato amin’ny ACCTDP. Mety hoe noho izahay somary vitsivitsy angamba no mahatonga izay, na dia hoe goavana ihany aza ny asa izay iandraiketany ato. Mahafinaritra ahy ihany koa ny firaisankina izay asehon’ny mpiaramiasa.

Inona indray ary no tena manahirana amin’ilay asa?

Rehefa mandray fanapahan-kevitra

tamin’izany andro izany. Hamita ny « comptes de gestion » ny PGA tsy vita nandritra ny taona maromaro no anjara andraikitra nasaina nataoko. Natorony ahy ny birao avy eo. Nihiratra ny masoko satria dia efitrano feno taratasy be dia be no niandry ahy. Izaho irery no nasaina hanatanteraka izany ka tsy maintsy natrehiko. Taty aoriana dia nisy ekipa ihany natsangana nanampy ahy ary vita araka ny tokony ho izy ihany ny asa. Anisan’ny nanamarika ahy foana ihany koa ireo hosoka sy ny halatsonia ary efa niharan’izany matetika ny tenako. Tsy hadinoina koa ny fivoarana lehibe tato amin’ny Tahirimbolam-panjakana toy ny fampanaraham-penitra ireo « Postes comptables » sy

any an-trano kosa dia ny fianakaviako. Amin’ny maha reny ahy dia adidiko ihany koa ny manaraka tsara ny fianaran’ny zanako. Malahelo ery rehefa tsy anatin’ny telo voalohany izy ireo satria midika izany fa mety tsy ampy ny fanarahako maso ny fianaran’izy ireo. Ny alahady hariva koa dia natokako tanteraka amin’ny fiarahana amin’ny ankohonako. Ny fikarakarana vatana ihany koa tsy azo atao ambanin-javatra na dia somary hadino aza ny manaramaso akaiky ny toe-pahasalamana indrindray.

Maro ireo izay maniry ny hiditra hiasa ato amin’ny Tahirimbolam-panjakana indrindra fa ireo tanora vao nahavita fianarana. Inona ny hafatra azonao omena azy ireo?

Voalohany indrindra mila mahafantatra sahady izy ireo fa ny asa ato amin’ny Tahirimbolam-panjakana dia sady sarotra no saropady. Mila tsaroana foana hoe sampandraharaha ho an’ny daholobe ny ato na service public. Noho izany dia mila manome fahafahampo ny manan-draharaha isika. Tsy voatery hoe nandalo sampam-pianarana manokana vao afaka miditra miasa ato amin’ny Tahirimbolam-panjakana satria ny ato dia iraisan-taranja maro. Rehefa tafiditra ato kosa dia mila manatanteraka ny asa am-pamendrehana.

Inona ary ny hafatra ho an’ny mpiara-miasa?

Mila fahasahiana sy fahatokisan-tena ary fahatokisana ny mpiara-miasa hatrany isika amin’ny fanatanterahana ny andraikitra izay sahanintsika. Mila mitondra fanatsarana hatrany fa tsy mionona fotsiny amin’izay zava-misy. Ary ho an’ireo mpiara-miasa maniry ny hitana andraikitra ambony eto amin’ny Tahirimbolam-panjakana dia aza hadinoina fa tsy nateraka ny ho mpitantana ny olona iray. Novolavolaina kosa izy ho tonga amin’izany toerana izany.

Zava-dehibe ihany koa ny fahaizana manetry tena ary aoka ny tsirairay tsy hanadino fa ny asa rehetra ato amin’ny Tahirimbolam-panjakana tsy ankanavaka dia manan-danja avokoa.

Ankoatra ny maha tomponandraikitra voalohan’ny ACCTDP anao dia renim-pianakaviana sy vady ihany koa ianao. Ahoana ny fandrindrana ireo andraikitra telo lehibe ireo?

Toy ireo vehivavy miasa rehetra dia tsy maintsy mahay mandamina fotoana. Raha mbola azoko atao ihany koa ny tsy mitondra asa any an-trano dia tsy mitondra aho. Rehefa aty am-piasana aho dia ny asa no ilofosako fa rehefa



SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DES OPÉRATIONS DE CHANGE

Être

RESPONSABLE DE LA CENTRALISATION ET DE LA CONSOLIDATION des comptabilités des postes comptables supérieurs au sein de l'ACCTDP

Judicaille SARALÉA

Être le responsable de la Centralisation et de la consolidation des comptabilités des postes comptables supérieurs réclame la maîtrise de la comptabilité publique et de toutes les procédures y afférentes. « Une expérience préalable au sein d'un poste comptable constitue un atout certain » selon Rijaniaina Rasolonirina RABESON, Fondé de pouvoirs au sein de l'Agence Comptable Centrale du Trésor et de la Dette Publique (ACCTDP). Ce dernier a en effet travaillé auprès de la Trésorerie Générale de Toamasina au début de sa carrière d'Inspecteur du Trésor, de 2002 à 2008. Il a par la suite rejoint l'ACCTDP en tant que Fondé de pouvoirs et a pris en charge la division Centralisation et consolidation. Un poste qu'il occupe jusqu'à maintenant.

**La vigilance
doit être le mot
d'ordre**

Certes, la maîtrise du volet technique est importante, mais l'occupation de son poste exige également d'autres qualités notamment la résistance au stress, la méticulosité, la rigueur ainsi qu'un certain sens de la diplomatie et de l'organisation. Et pour cause ! La mission investie à la division Centralisation de Rabeson Rijaniaina Rasolonirina est le suivi des opérations de transfert des 34 postes comptables supérieurs du réseau comptable du Trésor public malgache afin que les soldes des comptes de transfert soient nuls dans la balance consolidée à la fin

de l'année. Nous relançons les postes comptables qui n'ont pas encore effectué la couverture de transfert tous les trois mois. Les opérations de transfert entre comptables centralisateurs se rapportant à l'exercice N ne doivent plus être initiés à partir du 30 avril N+1. Pour ce faire, l'équipe de la Centralisation a recours au logiciel SALOHY développé par le SOI de la Direction de la Comptabilité Publique.

Ainsi, les détails des transferts sont disponibles dans le logiciel tandis que les pièces y afférentes sont en cours d'envoi car celles-ci passent par voie terrestre », précise Rabeson Rijaniaina Rasolonirina.

**Compte
Général de
l'Administration**

Parlant de l'exploitation des balances mensuelles qui revient également à la division de Chef Rija – comme tout le monde l'appelle – Vigilance ! Il faut identifier les diverses anomalies, informer les postes comptables sur les redressements. Pas une mince affaire ! Des comptes qui n'existent plus ou non ventilés, des soldes anormalement débiteurs ou anormalement créditeurs... Concrètement, la division dirigée par Chef Rija consolide la balance des postes comptables. « L'objectif est de produire le Compte Général de

l'Administration des Finances (CGAF) qui est une partie de la Loi de Règlement (Loi de Finances – Réalisation) », informe-t-il. Et lui d'ajouter que c'est l'une des aboutissements des efforts des comptables publics à instaurer la transparence et la culture de redevabilité. C'est une action qui permet de mesurer les résultats de l'exécution de la Loi de finances soit de l'efficacité de l'Exécutif par le Parlement, représentant du peuple.

La vérification de la balance définitive de l'année N commence le 30 septembre N+1. Une confrontation avec les administrations des ordonnateurs, en l'occurrence, la Direction de l'Exécution et du Suivi budgétaire est effectuée afin de produire des documents budgétaires en harmonie.

A noter que l'envoi de la Loi de Règlement a connu un retard depuis 2007. Un retard qui a été bien rattrapé étant donné que les Lois de Règlement jusqu'en 2014 ont été votées et que celle de 2015 a été envoyée pour examen à la Cour des Comptes en janvier 2017 et devrait passer devant le Parlement incessamment. Le genre de résultat qui rend fier quand on est chef de division Centralisation et consolidation.

UTILISATION

Outil en ligne facilitant le traitement à distance des opérations liées aux changes entre autres :

- Domiciliation des factures commerciales,
- Dispense de rapatriement de devises,
- Demande de transfert international

AVANTAGES

- Gain de temps
- Moins de déplacement
- Moins de papier
- Traitement accéléré
- Consultation en temps réel
- Statistique à jour

SUR PC & MOBILE

www.dof-tresorpublic.mg



sary : Mparany RAMANANARIVO



sary : Mparany RAMANANARIVO

Tolotanana Jona 2017

Miditra amin'ny taona fahaefatra ny asa sosialy eto amin'ny Tahirimbolam-panjakana amin'ity taona 2017 ity. Ny Centre Fihavanana Mahamasina, ny Akany Fialofana Tangaina, ny Foyer de Vie Andrainarivo ary ny fikambanana FIZOMITA Ambohitrakely no notolorana ireo fanomezana ny volana jona teo.

Fiaraha-miasa amin'ny DGFIP

Mitohy ny fiaraha-miasa eo amin'ny Tahirimbolam-panjakana sy ny Foibem-pitondrana ankapobeny momba ny volam-panjakana (DGFIP) avy any Frantsa. Nizara traikefa tamin'ireo tekisianina malagasy ireo manampahaizana manokana momba ny taokaonty sy ny haikajimirindra avy amin'ny DGFIP ny herinandron'ny 22 may 2017.

Portfolio

sary : Heriniaina RAMANANTSOA



sary : Heriniaina RAMANANTSOA



sary : Mparany RAMANANARIVO



sary : Mparany RAMANANARIVO



sary : Heriniaina RAMANANTSOA

Fihaonamben'ireo mpitankaonty

Notanterahina tamin'ny 2,3, ary ny 4 may 2017 teny amin'ny CCI Ivato ny fihaonamben'ireo mpitankaonty rehetra eto amin'ny Tahirimbolam-panjakana. Nanatrika izany ireo tale, lehiben'ny sampandraharaha, trésoriers généraux, trésoriers principaux, percepteurs principaux des finances sy ireo mpitankaontin'ny "établissement public".



sary : Heriniaina RAMANANTSOA

PPF nahavita fianarana

Nanatevin-daharana ny fianakaviamben'ny Tahirimbolam-panjakana ireo Percepteurs Principaux des Finances miisa 35 nahavita fiofanana roa taona teny amin'ny Ivotoerana malagasy momba ny Tetipivoarana (IMATEP). Tamin'ny 11 aprily 2017 izy ireo no navoaka tamin'ny fomba ofisialy.



sary : Heriniaina RAMANANTSOA



TAHIRY

Bulletin mensuel d'information et de liaison
de la Direction Générale du Trésor

Adresse

Porte 311, Ministère des Finances et du Budget
Antaninarenina, 101 Antananarivo

E-mail : bulletintahiry@gmail.com

Tél. : 22 276 14

Site Web : www.tresorpublic.mg